

PROJET ÉDUCATIF

Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides

École : CFP Mont-Laurier



2023 - 2027

Table des matières

1. Préambule	3
1.1 Le but du projet éducatif	3
1.2 Les encadrements légaux	3
1.3 La mission	3
1.4 La vision	3
1.5 Nos valeurs	4
2. Le contexte dans lequel évolue l'école	5
2.1 Environnement externe.....	5
2.2 Environnement interne	11
3. Orientations ministérielles et CSSHL	23
3.1 Indicateurs nationaux.....	23
3.2 Indicateurs du PEVR	23
4. Enjeux, orientations et objectifs.....	24
5. Consultations effectuées	25
6. Conseil d'établissement.....	25
6.1 Rencontre d'échange	25
6.2 Adoption.....	25

1. Préambule

1.1 Le but du projet éducatif

L'école définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

1.2 Les encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- Les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les élèves et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- La cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.
(LIP, article 209.2)
- Les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère.
(LIP, articles 209.2 et 459.3)

<i>Nom du comité</i>	<i>Liste des membres et statut (enseignants, soutien, professionnel, parents, membres de la communauté, autres...)</i>
Comité de pilotage du projet éducatif	Vincent Mainville, direction Patrice Coursol, direction adjointe Nathalie Guindon, direction adjointe Lyne Dufresne, enseignante Jean-Charles Gratton, enseignant Mélanie Sanche, enseignante Geneviève Patry, enseignante Maxime Taillefer, enseignant Sébastien Dufour, technicien en travail social Fabienne Coursol, conseillère pédagogique Jessica B. Jetté, enseignante

1.3 La mission

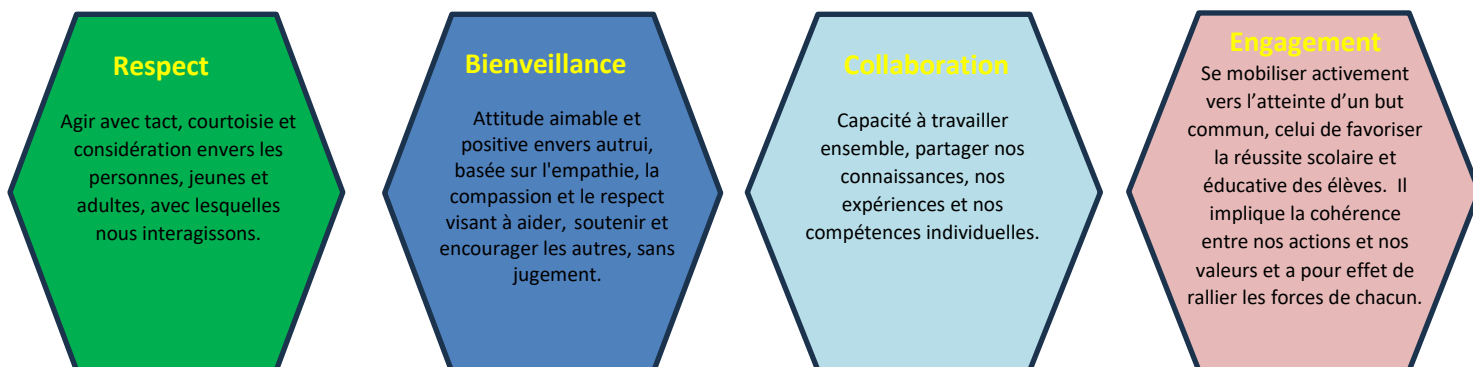
La mission du ministère de l'Éducation (MEQ) est d'offrir, sur tout le territoire québécois, des milieux de vie propices à la réussite éducative et à la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs ainsi que des milieux de vie qui sont inclusifs, sains et respectueux des besoins des personnes et de leurs conditions.

1.4 La vision

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSSHL) vise à organiser des services éducatifs de qualité pour offrir à ses élèves la possibilité de réussir, et ce, dans le respect des différences de chacun. Nous croyons qu'ensemble, nous collaborons pour la réussite de tous.

1.5 Nos valeurs

Le CSSHL prône un système éducatif inclusif qui soutient la réussite des personnes tout au long de leur parcours. Pour ce faire, les valeurs du centre de services scolaire se définissent comme suit :



Ancien PÉ : Respect Engagement Collaboration

<i>Dates des rencontres du comité de pilotage</i>	<i>Type de rencontres (chantier, consultation, information...)</i>
20 octobre 2022	Chantier
1 ^{er} décembre 2022	Chantier
19 janvier 2023	Chantier
27 janvier 2023	consultation en AGA
16 février 2023	chantier
13 avril 2023	chantier
25 août 2023	chantier
6 septembre 2023	chantier
18 octobre 2023	chantier
2 novembre 2023	consultation AG extraordinaire
7 novembre 2023	chantier
28 novembre 2023	finaliser pour dépôt

2. Le contexte dans lequel évolue l'école

2.1 Environnement externe :

Un territoire vaste et peu peuplé

- Le CFP Mont-Laurier fait partie du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, dont le territoire correspond à celui de la MRC d'Antoine-Labelle.
- Ce territoire s'étend sur près de 15 000 km² (superficie en terre ferme) et représente une population d'un peu plus de 36 000 habitants.
- La MRC a donc une densité de population très faible, correspondant à 2,4 habitants/km², contrairement à 6,0 habitants/km² pour l'ensemble du Québec.
- La MRC est divisée en 17 municipalités et en de vastes territoires non organisés.
- Mont-Laurier, municipalité dans laquelle est située le CFP Mont-Laurier, est la plus peuplée, représentant 40 % de la population totale de la MRC.
- Le transport collectif présente de grandes problématiques au niveau des disponibilités d'horaire et de territoires desservis.

Une population vieillissante et en faible croissance

Selon le recensement de 2021, la population de la MRC d'Antoine-Labelle s'avère plus âgée que dans l'ensemble du Québec.

- L'âge médian de la MRC est de **56,6 ans**, alors que pour la province il est de **43 ans**.¹
- Dans la MRC, la proportion des 0 à 14 ans est de **11,9 % (12,4)**, alors que pour la province, elle est à **15,7 %**.¹
- Pour ce qui est des 65 ans et plus, la proportion dans la MRC est de **30,6 %**, alors que dans la province, elle est à **20,3 %**.¹
- D'après les projections de population pour la MRC d'Antoine-Labelle, la population devrait connaître une modeste augmentation entre 2011 et 2036, soit un accroissement de 4,6 %, ce qui est très inférieur à ce qui est prévu pour l'ensemble de la province pour la même période (17,3 %).³
 - Selon un portrait de la MRC, dressé par le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (2019), « l'augmentation est essentiellement due à la migration interne, l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) ayant été négatif à chaque année de 2011 à 2016 [...]. Cette situation découle notamment du vieillissement de la population. » (p.10).²
 - D'ailleurs, toujours selon les projections de la population de notre MRC, les 65 ans et plus représentent le seul groupe d'âge qui va croître dans la MRC. L'augmentation devrait être majeure, en passant de 20 % de la population de la MRC en 2011, à 37,9 % en 2036.³
 - Inversement, deux autres grands groupes d'âge devraient diminuer.
 - Les 0 à 19 ans passeraient de 18,3 % en 2011, à 15 % en 2036.
 - Les 20 à 64 ans passeraient de 61,7 % en 2011, à 47,6 % en 2036.
- Pour ce qui est de l'immigration internationale, le recensement de **2021** permet d'établir que seulement **1,43 %** de la population totale de la MRC est issue de l'immigration, comparativement à **14,7 %** pour l'ensemble de la province¹. Cet aspect ayant donc très peu d'impact dans l'accroissement de la population de la MRC. Un déclin est prévu à partir de 2030.

Une région très défavorisée

- L'indice de milieu socio-économique (IMSE) des écoles primaires et secondaires du CSSHL est majoritairement de 8, 9 et 10⁴ (10 indiquant les milieux les plus défavorisés). « L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade [...] et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien [...]. »
- Trente-neuf pour cent (39 %) des enfants de la maternelle présentent au moins une vulnérabilité (IMSE) comparativement à 29% pour les Laurentides.
- Concernant le revenu et l'emploi, lors du recensement de 2021, la MRC d'Antoine-Labelle démontrait les données suivantes :
 - un revenu total médian des ménages en 2019 chez les 25-64 ans de 26 665 \$, en comparaison à 32 975 \$ dans l'ensemble du Québec, représentant un revenu inférieur de 19 % dans notre région¹
 - la MRCAL a la proportion la plus élevée de personnes vivant sous la mesure de faible revenu (pour un ménage de 3 personnes, il s'agit d'un revenu de 38 335 \$ au total) avec 21,2 % comparativement à 12,4 %, pour l'ensemble des Laurentides, et à 9,3 % pour l'ensemble du Québec .
 - en 2015, c'est 1 personne sur 5 qui vit sous le seuil du faible revenu soit 21 % de la population dans la MRCAL.
 - un taux d'activité de **52,5 %** (comparativement à **64,1 %** pour l'ensemble de la province) ;
 - un taux d'emploi de **46,7 %** (comparativement à **60,1 %** pour l'ensemble de la province) ;
 - un taux de chômage de **9,3 %** (comparativement à **5.1 %** pour l'ensemble de la province) ;
 - un taux de faible revenu (selon la Mesure de faible revenu après impôt) de **17,4 %** (comparativement à **14,6 %** pour l'ensemble de la province) ;
- Concernant la scolarité de la population, selon le recensement de 2016 (non disponible en 2021), la MRC d'Antoine-Labelle se caractérisait par un taux élevé de personnes sans diplôme ni qualification. Ainsi, pour la population âgée de 15 ans ou plus,
 - **30,8 %** n'ont aucun certificat, diplôme ou grade (comparativement à **19,9 %** pour l'ensemble de la province);

Le point de vue des jeunes

- Un sondage réalisé par Léger ⁶ au début de l'année **2019 auprès de 477 jeunes** de 15 à 35 ans de la MRC d'Antoine-Labelle a révélé plusieurs informations intéressantes, dont les suivantes :
 - **52 %** considèrent que les écoles de la région n'offrent pas de programmes de formation assez diversifiés;
 - **51 %** affirment qu'il n'y a pas beaucoup d'emplois disponibles dans la région pour les jeunes;
 - **38 %** envisagent de déménager dans une autre région dans les 5 prochaines années (**45 %** pour les études et **30 %** pour le travail).

Les organismes de la région

- Plusieurs organismes de la région peuvent soutenir notre clientèle durant leur formation, notamment :
 - Les municipalités;
 - Les Conseils de bande;
 - La Mèreveille;
 - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides;
 - Le Centre local d'emploi (CLE) de Mont-Laurier;
 - Le Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle;
 - La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) d'Antoine-Labelle;
 - Zone-Emploi d'Antoine-Labelle;
 - Intégration travail Laurentides;
 - Les centres de la petite enfance (CPE) et garderies;
 - La Griffes d'Alpha;
 - La Passe-R-Elle;
 - La Maison Lyse-Beauchamp;
 - La Société de Saint-Vincent de Paul;
 - Manne du jour;
 - Maison Clothilde

Le point de vue des partenaires de la région

- Lors d'une rencontre avec 16 représentants de divers partenaires de la région, nous avons eu l'occasion d'entendre ce qu'ils connaissent du CFP Mont-Laurier. D'abord, ils reconnaissent au centre une bonne réputation, qu'il représente un attrait pour une clientèle provenant de l'extérieur de la région, qu'il offre un enseignement de qualité et une belle variété de programmes. Ils arrivent d'ailleurs à nommer la plupart d'entre eux.
- Ils connaissent aussi plusieurs des services au centre : aide au logement et résidence, aide financière aux études, formation sur mesure, soutien aux élèves ayant des besoins particuliers, reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), service d'orientation et autres services professionnels, technicien en travail social, tutorat.
- Ils ont également effectué des suggestions pour améliorer nos services :
 - développer de nouveaux modèles de formation (en entreprise, en alternance travail-études, à distance, selon le modèle dual, coopératif, etc.), en plus de poursuivre ceux récemment instaurés (ex. avec le CISSS des Laurentides);
 - offrir des formations spécialement aux travailleurs;
 - poursuivre le développement du Service aux entreprises du centre afin qu'il devienne plus présent dans la région et qu'il crée davantage de liens avec les entreprises et partenaires;
 - établir des passerelles et partenariats avec le cégep;
 - organiser plus fréquemment des rencontres avec les partenaires et leur offrir des opportunités de stage d'un jour;
 - créer davantage de liens avec les organismes communautaires, notamment pour aider les élèves au niveau alimentaire.

Une pénurie de main-d'œuvre dans l'ensemble du Québec

- Bien que les données du recensement 2021, fournies plus haut, démontrent une situation de l'emploi moins dynamique dans notre région que dans l'ensemble du Québec, il s'avère que le marché du travail de toute la province vit une importante transformation depuis ce temps.
- « Le taux de chômage est actuellement à son taux le plus bas depuis 1976 [...] **soit 5,1 % en 2021**. Et il pourrait demeurer ainsi encore longtemps. [...] Le taux de chômage est sous la barre des 6 % depuis novembre 2017. [...] »

Une baisse de clientèle généralisée en formation professionnelle

- De façon généralisée, les centres de formation professionnelle à travers le Québec connaissent depuis quelques années des difficultés de recrutement et des baisses significatives de clientèle.
- Le fait que le marché du travail soit très attractif présentement, notamment par un nombre élevé de postes à pourvoir et des critères d'embauche à la baisse, explique en grande partie le phénomène actuel.

L'adéquation formation-emploi

- Plusieurs de nos programmes de formation offrent des bonnes, voire d'excellentes perspectives d'emploi.
 - Sur le site Trouvetonmetier.com, directement relié à Inforoutefpt.org, un site répertoriant tous les programmes de formation professionnelle et technique au Québec, plusieurs métiers en lien avec nos programmes ressortent avec des taux élevés de placement sur le marché du travail. Ainsi, les métiers suivants sont présentés comme ayant des taux de placement à plus de 70 % : Aide de maintien à domicile, Coiffeur, Commis à la comptabilité, Conducteur de machines d'abattage d'arbres, Infirmier, Opérateur de machinerie en voirie forestière, Mécanicien d'engins de chantier, Préposé aux bénéficiaires et Secrétaire. Ces métiers concernent 8 de nos programmes d'études.
 - Sur le site Emploisdavenir.gouv.qc.ca, les métiers Mécaniciens d'équipements lourds, Entrepreneurs et contremaître en mécanique et aides-infirmiers et préposés aux bénéficiaires, ressortent dans les 20 métiers les plus prometteurs dans les Laurentides. Ces 3 métiers, actuellement, rejoignent 2 programmes de formation du centre. Ces mêmes métiers ressortent lorsqu'on porte notre regard sur les 153 métiers d'avenir pour l'ensemble du Québec, en plus s'ajoutent Infirmiers auxiliaires et Aides familiaux, ce qui vient rejoindre 1 programme de formation de plus dans notre carte d'options.
- Plus concrètement, plusieurs de nos formations sont offertes en étroite collaboration avec des employeurs locaux ou régionaux, ce qui contribue à répondre directement à leurs besoins de main-d'œuvre et d'offrir aux élèves un contexte d'apprentissage adapté à la réalité du marché du travail.
- Bien que les centres de formation professionnelle aient peu ou pas de pouvoir sur leur carte d'options (autorisations permanentes), il est possible d'effectuer des demandes d'autorisations provisoires ou réaliser des ententes avec d'autres centres de formation professionnelle afin de diversifier temporairement l'offre des programmes offerts. D'ailleurs, le CFP Mont-Laurier dépose chaque année des demandes de ce type qui doivent répondre à des besoins de main-d'œuvre.
- Le CFP Mont-Laurier offre un service d'aide au placement pour les finissants afin d'obtenir des emplois dans leur domaine et donne un coup de main aux employeurs à trouver du personnel formé.

- Le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une autre façon de répondre aux besoins de main-d'œuvre. Il est offert par le CFP de Mont-Laurier dans quelques-uns de nos programmes.
 - La RAC a concrètement débuté au CFP Mont-Laurier en 2008-2009. Le nombre moyen d'élèves inscrit en RAC depuis les 10 dernières années est de 53 élèves par année.
 - Les programmes dans lesquels la RAC a été la plus présente sont, en ordre d'importance : Assistance à la personne à domicile, Travail sylvicole, Assistance à la personne en établissement de santé, Conduite de machinerie lourde en voirie forestière, Secrétariat et Comptabilité.
 - Au total, c'est plus de 120 personnes qui ont obtenu un diplôme d'études professionnelles en passant par une fréquentation en RAC.
- Devant le phénomène de rareté de main-d'œuvre présent dans la région et dans l'ensemble de la province, une table de concertation, appelée la Table RH, poursuit son mandat depuis déjà près de 5 ans et le CFP Mont-Laurier en fait partie. L'objectif principal étant d'élaborer un plan d'action régional pour contrer et amoindrir ce phénomène.
- Le CFP Mont-Laurier a également un service aux entreprises (SAE) lequel contribue à remplir son rôle dans le développement économique régional et à répondre aux besoins de formation des entreprises locales, voire régionales ou nationales.
- Le CFP est impliqué comme partenaire à la Maison de l'Entrepreneur avec Zone Emploi, le CLD, la SADC, le Cégep de Mont-Laurier, l'UQAT et la Chambre de Commerce de Mont-Laurier. Des rencontres sont organisées afin de répondre aux besoins des entrepreneurs de notre région.

Le centre

La formation professionnelle dans notre région a connu des transformations importantes depuis sa création. C'est la fin des années 90 qui forge l'image actuelle de notre centre. C'est à cette époque que ce dernier est devenu propriétaire de ses locaux, responsable de sa gestion et a établi pignon sur rue au 850, rue Taché, à Mont-Laurier.

La carte des options offertes actuellement au CFP Mont-Laurier compte 16 programmes (15 diplômes d'études professionnelles (DEP) et 1 attestation de spécialisation professionnelle (ASP)) dans 7 secteurs différents d'activités :

- **Secteur Administration, commerce et informatique** : Comptabilité, Lancement d'une entreprise (ASP), Secrétariat
- **Secteur Environnement et aménagement du territoire** : Protection et exploitation de territoires fauniques
- **Secteur Santé** : Assistance à la personne en établissement et à domicile, Santé, assistance et soins infirmiers
- **Secteur Mines et travaux de chantier** : Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
- **Secteur Entretien d'équipement motorisé** : Mécanique d'engins de chantier
- **Secteur Soins esthétiques** : Coiffure
- **Secteur Foresterie et papier** : Abattage et façonnage des bois, Abattage manuel et débardage forestier, Affûtage, Aménagement de la forêt, Classement des bois débités, Sciage, Travail sylvicole

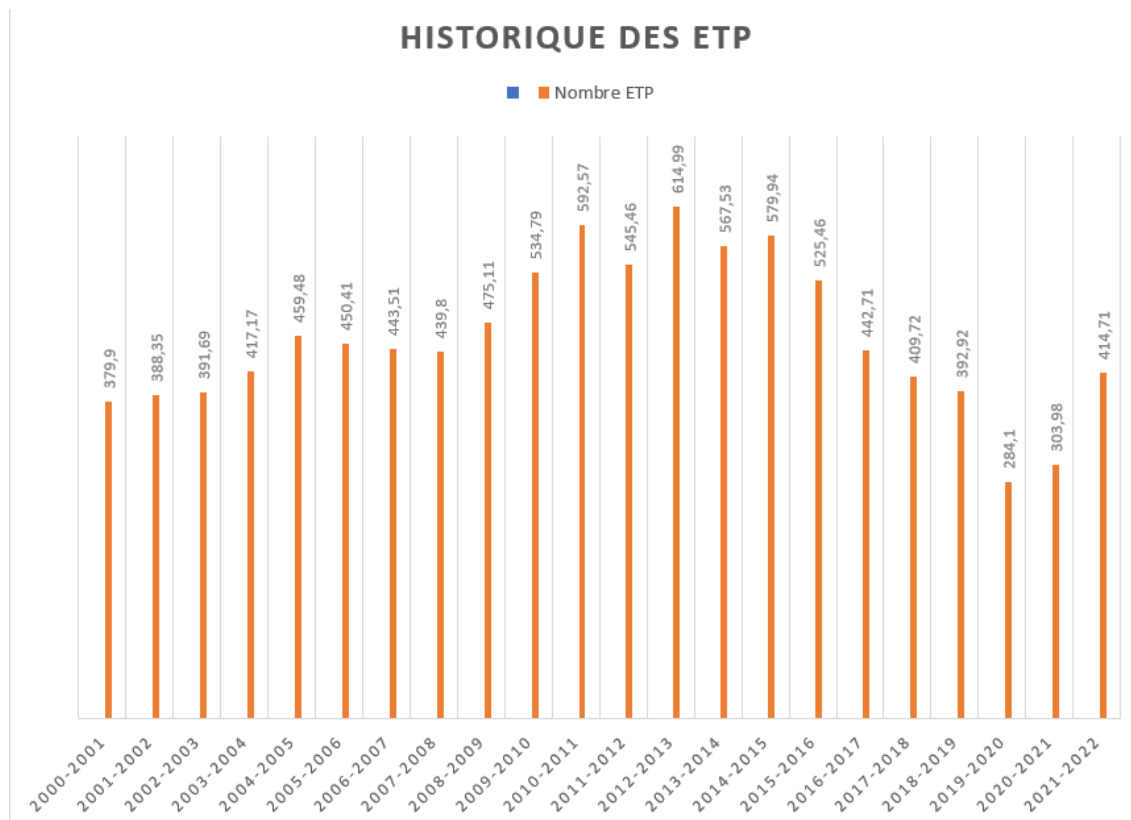
Il faut préciser que parmi les programmes du secteur Foresterie et papier, certains d'entre eux sont très rarement offerts depuis les 10 dernières années, soit Affûtage, Classement des bois débités et Sciage, par manque d'inscriptions à ces programmes.

Varié selon les années et au gré des autorisations par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (pour des autorisations provisoires ou des ententes avec d'autres centres de formation professionnelle), le CFP Mont-Laurier a aussi pu offrir différentes formations de type DEP, AEP et ASP.

L'AEP en Service de garde, l'AEP en Sécurité privée en sont quelques exemples.

À sens inverse, nous exportons certaines formations dont le DEP Conduite de machinerie lourde en voirie forestière dans la communauté autochtone Kitigan Zibi Anishinabeg ainsi qu'à St-Michel-des-Saints.

La clientèle



- La notion d'ETP réfère à la notion d'équivalent temps plein (dans le cas présent, 1 ETP = 1 élève qui est sanctionné pour l'équivalent de 900 heures de formation).
- L'analyse du graphique permet de constater que le centre connaît actuellement une remontée très importante de clientèle après avoir connu une grande diminution durant la pandémie.
- Toutefois, la réalité est bien différente d'un programme à un autre. Ainsi, tous les programmes ont connu une baisse sauf Abattage et façonnage des bois.
- Les programmes qui ont connu une diminution plus marquée de leur clientèle sont : Aménagement de la forêt, Assistance à la personne en établissement et à domicile, Coiffure, Comptabilité, Santé, assistance et soins infirmiers.
- Tous ces changements de l'effectif scolaire, en seulement quelques années, sont venus fragiliser la réalité financière du centre et la stabilité de l'équipe enseignante dans certains secteurs.

Évolution de la clientèle CFPML

* incluant tous les programmes (AEP, ASP et DEP)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nbre élèves	711	645	590	673
Âge moyen	26	27	27	27
Nbre - de 20 ans	270 (38 %)	270 (42 %)	225 (38 %)	265 (39 %)
Nbre filles	261 (37 %)	258 (40 %)	243 (41 %)	268 (40 %)
Nbre garçons	450 (63 %)	387 (60 %)	347 (59 %)	405 (60 %)
Nbre élèves qui déclare une adresse territoire CSSHL	378 (53 %)	333 (52 %)	306 (52 %)	295 (44 %)

Dans l'ensemble des programmes offerts au CFPML (DEP, AEP et ASP), outre l'évolution du nombre d'élèves à travers les années, l'âge moyen de 27 ans demeure stable. Les proportions demeurent très similaires quant au nombre de filles (40%) et de garçons (60%) et quant au nombre d'élèves de moins de 20 ans (39%) et d'élèves déclarant une adresse sur le territoire du CSSHL (50%).

La proportion des élèves appartenant au CSSHL

* incluant tous les programmes (AEP, ASP et DEP)

	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22
% d'élèves appartenant au CSSHL	19,4%	19,5%	22,3%	21,1%	21,9%	24,5%	27,8%	27,8%	24,7%	20,5%

L'appartenance à un centre de services scolaire veut dire que l'élève a débuté ses études secondaires dans ce centre de services.

L'évolution de la proportion des élèves du CFP Mont-Laurier qui appartiennent au CSSHL est majeure, ayant plus que doublé en près de 10 ans entre 2010 et 2020. Par contre, la pandémie a eu un impact négatif sur cette proportion d'élèves. On constate une baisse de plus de 7 % en seulement deux ans.

CLIENTÈLE PAR PROGRAMME 2021-2022

* présentant les DEP et ASP

PROGRAMME	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves déclarant une adresse sur le territoire du CSSHL *	% de moins de 20 ans	Âge moyen	% Filles	% Garçons
Abattage et façonnage des bois	97	13 (13%)	60%	23	6,2 %	93,8 %
Aménagement de la forêt	43	9 (21%)	40%	24	39,5 %	60,5 %
Assistance à la pers. en établissement et à domicile	22	22 (100%)	27%	32	86,4 %	13,6 %
Coiffure (Sainte-Agathe-des-Monts)	14	1 (7%)	57%	20	92,9 %	7,1 %
Comptabilité	38	36 (95%)	5%	34	97,4 %	2,6 %
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	216	46 (21%)	43%	26	9,7 %	90,3 %
Lancement d'une entreprise	8	7 (88%)	0%	37	62,5 %	37,5 %
Mécanique d'engins de chantier	62	31 (50%)	73%	20	3,2 %	96,8 %
Protection et exploitation de territoires fauniques	116	27 (23%)	46%	23	33,6 %	66,4 %
Santé, assistance et soins infirmiers	64	44 (69%)	38%	28	96,9 %	3,1 %
Secrétariat	27	27 (100%)	17%	34	100,0 %	0,0 %
Travail sylvicole	8	7 (88%)	13%	27	12,5 %	87,5 %
Vente-conseil (autorisation provisoire)	5	5 (100%)	80%	19	40,0 %	60,0 %
TOTAL :	630	257 (41%)	42%	26	37,3%	62,7%

* Par l'adresse déclarée par l'élève dans Jade

- Dans la plupart des programmes, les clientèles provenant de centre de services ont diminué.
- Baisse drastique de clientèle dans les programmes de santé.
- La clientèle de mécanique a diminué de 50 % depuis les 5 dernières années.

**Nombre d'élèves obtenant une première diplomation au CFP
(avant 20 ans)**

	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22
Nbre d'élèves	24	8	13	15	6	10	13	13	9	5

- Chaque année, plusieurs élèves appartenant au CSSHL obtiennent un premier diplôme au CFP avant l'âge de 20 ans. Par contre, nous remarquons une grande fluctuation des données lors des dix dernières années.
- Le CFP contribue donc à l'augmentation du taux de diplomation et qualification du CSSHL.
- Certains programmes accueillent un grand nombre d'élèves annuellement alors que d'autres en reçoivent seulement quelques-uns.
- L'âge de la clientèle diffère également beaucoup d'un programme à un autre. La différence entre l'âge moyen le plus bas et le plus haut atteint 18 ans d'écart.
- Le nombre d'élèves déclarant une adresse sur le territoire du CSSHL nous permet aussi de mettre en relief les programmes qui attirent une clientèle locale, comparativement aux programmes qui attirent une clientèle provenant de l'extérieur de la région.
- D'ailleurs, nous remarquons que les programmes ayant une clientèle plus locale sont traditionnellement féminins alors que les programmes ayant une clientèle provenant plus de l'extérieur sont traditionnellement masculins, ou majoritairement masculins.
- En prenant l'exemple de 2021-2022, la baisse constatée peut s'expliquer en partie par la diplomation d'un groupe de moins de 20 ans en mécanique, une semaine après la date butoir du 30 juin. Nous pourrions alors ajouter 12 élèves à cette statistique.
- Nous constatons que la pandémie (2020-2021) n'a pas eu un impact si négatif sur la diplomation des moins de 20 ans.

CLIENTÈLE PAR PROGRAMME 2021-2022

* présentant les DEP et ASP

PROGRAMME	Nombre de diplômés	Taux d'abandons	Taux d'absentéisme
Abattage et façonnage des bois	52	14 %	6,38 %
Aménagement de la forêt	10	14 %	7,36 %
Assistance à la pers. en établissement et à domicile	12	44 %	7,62 %
Coiffure	0	29 %	15,45 %
Comptabilité	10	39 %	11,84 %
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	132	5 %	5,51 %
Lancement d'une entreprise	7	13 %	19,31 %
Mécanique d'engins de chantier	23	16 %	7,22 %
Protection et exploitation de territoires fauniques	34	14 %	3,21 %
Santé, assistance et soins infirmiers	21	24 %	5,24 %
Secrétariat	2	56 %	12,25 %
Travail sylvicole	6	25 %	2,96 %
Vente-conseil (autorisation provisoire)	5	0 %	6,54 %
TOTAL :	314	16 %	6,35 %

L'évolution du taux d'abandon

* incluant tous les programmes (AEP, ASP et DEP)

	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22
% d'abandons	17 %	19 %	19 %	17 %	20 %	21%	21%	33 %*	17 %	16%

* Pour l'année scolaire 2019-2020, la COVID a engendré de nombreux départs. Si nous retirons la cause de départ COVID, le taux d'abandon pour cette année scolaire est de 20%.

- Généralement, le taux d'abandons annuel était sous la barre des 20 %.
- Depuis les 9 dernières années, les mêmes 5 motifs de départs principaux reviennent, ayant un pourcentage et un rang différent (Désintéressement, Travail/Finances, Échec aux préalables, Problèmes personnels et Réorientation).

L'évolution de l'absentéisme

* données pour les programmes permanents (DEP et ASP)

	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22
% d'absentéisme	5,44 %	5,10 %	5,99 %	7,20 %	6,57 %	7,42 %	7,72 %	5,24 %	5,05 %	6,35 %

- On peut poser l'hypothèse que l'enseignement à distance a eu un impact favorable sur la présence des élèves aux cours durant les années 19-20 et 20-21 en contexte de pandémie.
- Sur 10 ans, la variation des taux d'absentéisme est négligeable.
- On peut poser l'hypothèse que le taux d'absentéisme est plus élevé dans les programmes en mode individualisé. De ce fait, l'élève qui s'absente en formation individualisée ne manque pas de matière, il recommence là où il en était avant son absence.

Conditions d'admission vs diplomation : 2018-2019 et 2019-2020

Conditions d'admission	% d'élèves avec cette condition	Nombre de diplômés	Nombre d'élèves	% de diplômés avec cette condition	Total
Diplôme d'études secondaires (DES)	42,1%	331	445	74,4%	TOTAL ÉLÈVES 1056
Attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS)	1,4%	11	15	73,3%	
Secondaire 3	16,3%	146	172	84,9%	Diplômés 759 72%
Secondaire 4	10%	68	106	64,2%	
Unités de secondaire 5	1,3%	7	14	50%	
Test de développement général (TDG)	16,7%	110	176	62,5%	Départs ou fins sans diplôme 297 28%
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	6,2%	49	65	75,4%	
Concomitance	3,6%	18	38	47,4%	
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)	1,5%	13	16	81,3%	Formation en cours 0 0%
Équivalence hors Québec ou hors Canada	0,9%	6	9	66,7%	

* Données collectées les 3 et 4 avril 2023.

- Afin de cerner l'impact de la condition d'admission de l'élève sur son cheminement, les cohortes 2018-2019 et 2019-2020 ont été ciblées.
- D'abord, l'analyse de la condition d'admission en elle-même est intéressante. Elle nous permet notamment d'apprendre que la majorité de nos élèves arrivent en formation avec un diplôme d'études secondaire (DES), soit 42,1 %.
- Ensuite, l'obtention du DEP selon la condition d'admission est également révélatrice. Si on s'attarde aux 3 conditions d'admission les plus courantes chez les élèves, les sec.3 obtiennent le plus haut taux de diplomation avec 84,9 %.
- Globalement, pour ces 2 années scolaires réunies, c'est 72 % qui ont obtenu leur DEP et c'est 28 % qui avaient quitté leur formation ou terminé leur parcours sans diplôme.
- En général, les étudiants qui débutent en formation professionnelle avec des conditions d'entrées favorables (diplomation) ont un meilleur taux de diplomation.

Les élèves ayant un plan d'intervention ou un plan d'action au CFP Mont-Laurier

	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22
Nbre d'élèves ayant un PI	21	38	28	26	28	31	23	15	19

- Des ressources professionnelles (orthopédagogue et psychoéducatrice) se sont ajoutées à l'équipe d'intervenants (conseillère d'orientation et technicien en travail social) afin de bonifier les services offerts.

À préciser: Orthopédagogue 100 % depuis 3 ans

Psychoéducatrice 100 % depuis 1 an

Différences entre Plan d'intervention et Plan d'action :

Plan d'intervention :

Nous l'utilisons très rarement, car c'est dans ce document que nous inscrivons les moyens et les mesures adaptatives en évaluation lorsque l'élève en a besoin. Comme nous sommes en formation professionnelle, ce n'est pas automatique de les donner puisque nous devons tenir compte de la pratique du métier. De plus, avec expérience, nous nous sommes rendu compte que la plupart des élèves qui avaient des mesures au secondaire ou aux adultes n'en ont pas besoin en FP.

Plan d'action :

Il est le plus utilisé dans les dernières années. Il ressemble au plan d'intervention, car nous y inscrivons tous les moyens mis en place pour aider l'élève autant dans ses apprentissages que pour tout ce qui peut nuire à ses apprentissages. Il est plus détaillé dans Tosca. Cependant, s'il y a des mesures adaptatives, nous pouvons les inscrire, mais nous devons aussi les écrire dans un plan d'intervention.

Le personnel

- La gestion du centre est assurée par 7 membres du personnel-cadre. Il y a 1 directeur de centre, 3 directeurs adjoints (lesquels ont chacun des programmes sous leur responsabilité), 1 gestionnaire d'établissement, 1 contremaître mécanique et 1 contremaître forestier.
- Il y a 14 membres du personnel de soutien administratif, 35 membres du personnel de soutien technique et 9 membres du personnel professionnel.
- En 2021-2022, il y a eu 58 enseignants. Ce nombre pouvant varier d'une année à l'autre, selon les programmes offerts et le nombre de groupes par programme qui débutaient. (statut de l'enseignant en pourcentage, permanent, contractuel, taux horaire).
- Pour l'ensemble du centre, en 2021-2022, l'âge moyen était de 44 ans. Il faut souligner que 32 % du personnel avaient 50 ans et plus.
- En ce qui concerne le personnel enseignant, ce qui attire le plus notre attention est le nombre d'années d'ancienneté.

Catégories - années d'ancienneté des enseignants – 2021-2022			
<i>Entre 0 et 5 ans</i>	30	52 %	69 % <i>ayant moins de 10 ans d'ancienneté</i>
<i>Entre 6 et 10 ans</i>	10	17 %	
<i>Entre 11 et 15 ans</i>	13	22 %	31 % <i>ayant plus de 10 ans d'ancienneté</i>
<i>Entre 16 et 20 ans</i>	2	3 %	
<i>Plus de 20 ans</i>	3	5 %	

- Il y a donc une proportion très élevée de nouveaux enseignants.

L'établissement et ses équipements

- Comme tous les bâtiments du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, le CFP Mont-Laurier est dans un état très satisfaisant. Globalement, le centre de services présente un Indice de vétusté (IVP) de 4,99⁴, ce qui représente un très bon état des infrastructures.
- Le CFP souhaite demeurer à la fine pointe de la technologie et souhaite que ses équipements soient en quantité suffisante.
- Chaque année le centre investit afin de compléter ou remplacer ses équipements. D'ailleurs, dans les dix dernières années, c'est plus de 15 millions de dollars qui ont été investis à cette fin.
- Généralement, l'espace disponible dans les locaux est satisfaisant, mais un aspect revient souvent dans les commentaires des enseignants : le manque d'espace dans l'atelier mécanique. Cette partie du centre est principalement utilisée pour trois programmes : Mécanique d'engins de chantier, Abattage et façonnage des bois et Conduite de machinerie lourde en voirie forestière.
- Depuis le développement du pôle sportif de la municipalité, le CFP a perdu une cinquantaine de stationnements. Lorsque les DEP de voiries et d'abattage sont en théorie au Centre, les espaces de stationnements sont manquants. Dans les sondages de fin de formation, cet aspect ressort comme étant le plus prioritaire au CFP. Nous sommes à travailler avec le CSSHL à améliorer le stationnement près des serres.
- Des investissements majeurs ont été faits dans les locaux de coiffure, de secrétariat ainsi qu'en protection.
- Un plan d'aménagement d'espace de travail plus adéquat et convivial pour nos enseignants est en cours. Des locaux d'enseignants ont été rénovés et d'autres le seront bientôt.
- Le CFP investit plus de 60 000 \$ par année afin de demeurer à la fine pointe de la technologie. Des outils technologiques sont disponibles pour tout notre personnel et nos élèves.
- Le CFP s'est doté d'un plan de remplacement de la flotte des 35 véhicules légers ainsi que pour celle de la machinerie forestière.
- Des investissements ont aussi été réalisés pour le personnel administratif afin d'améliorer l'ergonomie au travail (support d'écran, écrans multiples, table de travail ajustable, etc.).

3. Indicateurs nationaux et PEVR

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire des Hautes-Laurentides et au projet éducatif de l'école.

3.1 Indicateur national lié à la diplomation à la qualification

Objectifs	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1 - Accroître la réussite des élèves				
1- Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire (Cohorte 2015)				
Valeur de départ CSSHL: 76,5%	78,5%	80,5%	82,5%	84,5%
Valeur de départ MEQ : 84,1%	84,7 %	85,4 %	86,1 %	86,8%

3.2 Moderniser et valoriser la formation professionnelle

2 - Moderniser et valoriser la formation professionnelle				
6- Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans				
Valeur de départ CSSHL: 79,3%	80,3%	81,3%	82,3%	83,3%
Valeur de départ MEQ : 80,9 %	81,9 %	82,9 %	83,9 %	84,9 %

3.3 Améliorer le climat scolaire

Objectifs	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
5 – Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves				
8- Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.				
Valeur de départ CSSHL: 0 %	25 %	50 %	75 %	100 %
Valeur de départ MEQ : 0 %	25 %	50 %	75 %	100 %

4. Enjeux, orientations et objectifs

4.1 Enjeux

- 1 Diplômer plus d'élèves de moins de 20 ans du CSSHL
- 2 Diminuer le taux d'absentéisme, notamment en individualisé
- 3 Diminuer le taux d'abandon après les premières semaines d'entrées en formation
- 4 Augmenter la clientèle en diversifiant l'offre

4.2 Orientations et objectifs

Indicateurs projet éducatif 2023-2027

Objectifs	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027
1 - Accroître la réussite des élèves				
1- Augmenter le nombre d'élèves appartenant au CSSHL obtenant un premier diplôme (par un DEP) avant l'âge de 20 ans Valeur de départ CFP: 2021-2022 : 5 élèves	7	10	12	15
2- Absentéisme Diminuer le taux d'absentéisme des élèves des différents DEP / ASP Valeur de départ CFP: 2021-2022 : 6,35 %	5,85 %	5,35 %	4,85 %	4,35 %
2 - Moderniser et valoriser la formation professionnelle				
3- Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans Valeur de départ CSSHL: 79,3% <i>Valeur de départ MEQ : 80,9 %</i>	80,3% <i>81,9 %</i>	81,3% <i>82,9 %</i>	82,3% <i>83,9 %</i>	83,3% <i>84,9 %</i>
4- Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans en considérant tous les départs après la réussite de la 2 ^e compétence du DEP, AEP ou ASP Valeur de départ CFP : 2021-2022 : 668 / 747 (89,4 %)	90 %	91 %	92 %	93 %
5- Attirer davantage d'élèves au Centre par la diversité des programmes ainsi que la qualité de l'enseignement et des services Valeur de départ CFP : 2021-2022 : 673 élèves	683	693	703	713

5 - Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves					
6-	Mettre en place un comité Plan de Lutte qui aura recours au référentiel sur le bien-être de l'élève et du personnel, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse et un plan d'action pour notre Centre	100 %	100 %	100 %	100 %
Valeur de départ CFP : 0 %					

5. Consultations effectuées

Assemblée générale annuelle	27 janvier 2023
Assemblée générale extraordinaire	2 novembre 2023
Conseil d'établissement CFP	6 décembre 2023

6. Conseil d'établissement

6.1 Rencontres d'échanges, de présentation, avancement des travaux, etc.

Dates	Type de séances
6 décembre 2022	Échanges, présentation et avancement des travaux
7 février 2023	Échanges, présentation et avancement des travaux
18 avril 2023	Échanges, présentation et avancement des travaux
6 décembre 2023	Présentation, échanges et adoption

6.2 Adoption (CEFP-23-24-20)

Le document du projet éducatif a été présenté à la réunion du conseil d'établissement du CFPML tenue le 6 décembre 2023.

Il a été proposé par madame Nancy Maurice et résolu que le projet éducatif 2023-2027 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité